

**LES DIFFERENTES APPELLATIONS DE L'ABBAYE  
DE SAINT-MATHIEU AU COURS DES AGES - UNE FORME  
ABERRANTE : SAINT MATHIEU DE FINE-TERRE**

fongreuf n prouua p breves n p ceftmōz que des auiens este defbarzies ef coumes de fince a de effingne  
 ible oueques la copie des loires n de la chofte qui meffort omist je menformez ne autres chofes nen poi trouuer  
 ville ou il falloit auer mit de richesses qui est come de l'ille d'icel lieu n illoques je menformez de ce q meffort  
 aient este de pte de afrennis qui auient este p deux finces mit pme multitude n en auient porce ble n fel n  
 f n auient effally l'illie a uoies les deux finces n au rēpment q len luy rendit l'illie n au qm efont  
 d'auant que ens ne meffrent onq a l'illie n de icel lieu je alty a l'indignite d'ne ville qui est come  
 de ce que meffort comē n rien nen poi trouid mes se trouid que les anemis auient este en l'icelle ville p deux  
 n qe que ens auient trouue p d'icel l'illie n a l'icelle fince ens en auient porce comē qe que efont repōt  
 el n ce q'ens pouent trouid ne auot de fer n de pōuoir les nōs n les fenestres par en auer les fenestres n de icel l'illie  
 uel mon si Annon n le iuine qui est o luy en auient denora comē il fut en bretagne n illoques je men  
 n de icel lieu je alty a finc malle de fine porce n entre finc malle n breft je v'ly le plus tout ans p d'icel  
 n d'icel lieu de son enuion cinc lieues n a finc malle je menformez de ce q meffort comē n rien  
 en l'icelle ou les anemis auient este n auient finc en l'illie comē qe que ens auient trouue l'illie d'icel  
 n de fenestres n comē qe que ens pouent auer trouue n en l'icelle aufi ce que ens trouid n ce que

En couverture :

Fragment du manuscrit de 1296 de l'enquête du Vicomte d'Avranches conservée aux Archives Nationales (Trésor des chartres, Layettes, J.240. 18). Photocopie de reproduction parue dans la Chronique de Landévennec, n°86, d'avril 1996, avec l'aimable autorisation du Père Marc.

On lit à la 4<sup>ième</sup> ligne à partir du bas : .....je alei (allai) à saint mahé de fine poterne et entre saint mahé et brest.....

Juillet 1996

## **LES DIFFERENTES APPELLATIONS DE L'ABBAYE DE SAINT-MATHIEU AU COURS DES AGES - UNE FORME ABERRANTE : SAINT-MATHIEU DE FINE- TERRE.**

Il est toujours difficile de revenir sur ce qui est communément admis et de tenir des propos iconoclastes. La sagesse populaire constate pourtant qu'un chien peut regarder un évêque et pourquoi Gros-Jean n'en remontrait-il pas à son curé ? *"Tant de gens naissent dans une norme, s'y endorment et meurent sans s'être réveillés" !*

Une recherche historique doit conduire "directement aux documents d'époque sans trop s'inquiéter des discussions et théories ultérieures". C'est la méthode chartiste qui s'appuie sur les textes anciens.

### **Documents anciens**

Dans les textes en latin on trouve **Sanctus Matthaeus de** (ou **in**) **finis** (au pluriel **finibus**) **terrae** (au pluriel **terrarum**) ; l'article n'existe pas en latin ; les prépositions **de** ou **in** ont le même sens : **en, dans**, qui marque l'appartenance. **Finis** signifie limites, fin.

La traduction correcte est **Saint-Mathieu à la** (ou **aux**) **limite (s) de la terre (des terres)**, ou, pour serrer de plus près le son latin : **Saint-Mathieu de fin-de-terre**.

La forme bretonne de Mathieu est Mahé.

En 1120, c'est vraisemblablement le texte le plus ancien, Raoul, abbé de **Saint-Mathieu-fin-de-terre**, obtient la protection papale pour son abbaye. Le texte d'origine est en latin, mais on peut penser que la traduction est un mot-à-mot fidèle (1).

En 1157, une lettre d'Hamon, évêque de Léon, parle de "**domum Sti-Mathœi de finibus-terrœ**", **la maison de Saint-Mathieu aux limites-de-la-terre**. (2)

On possède un texte de 1228 d'Hervé, vicomte de Léon : "**Sancti-Mathaei de finibus-terrarum monasterio**", au monastère **de Saint-Mathieu aux limites-des-terres**. Le pluriel, contrairement à la citation précédente, est employé pour le mot terre. (3)

En 1296, le vicomte d'Avranches est chargé d'une enquête "*en Bretagne pour s'informer au sujet de ceux que l'on dit fournir des armes aux ennemis du Roi*". Si le début du texte est en latin, l'enquête elle-même est rédigée en français ancien : "*...de ce lieu, j'allai à **Saint-Mahé de fine-poterne***" (4). Ce serait "*une altération du vieux-français Fine Postrème, confins ultimes*". (5) Dans le Godefroy, le dictionnaire de l'ancienne langue française du IX au XV<sup>ème</sup> siècle, le mot fine est synonyme de fin ; postremus est un adjectif latin, le plus en arrière, qui a donné postrème.

On retrouve cette forme un peu plus complète dans la liste des serments de fidélité au Duc des gouverneurs en 1476 : "Yvon Kerbescat, capitaine **de Saint-Mahé de fine-posterne**". (6)

En 1332, dans une lettre d'association donnée par l'abbé de Saint-Mathieu, Guillaume, à Hervé de Léon, sire de Noyon : "*....abbas monasterii **Sancti-Mathei in finibus-terrae**..*".(7)

Le Révérend Père Germain va en expédition à Ouessant pour essayer de récupérer la dîme usurpée par le sire de Castre, capitaine du puissant marquis de Sourdéac, gouverneur du château de Brest. Un procès-verbal des déboires de ce moine, établi le 27.7.1664, commence par "*A la requête du Révérend Père Germain, sous-prieur de l'abbaye de **St-Mahé fin-de-terre**...*" (8)

Le 6 mai 1671, Messire Louis de Menou rend aveu au Roi pour la collation du bénéfice de "*l'abbaye de **Saint-Mathieu**, autrement **St-Mahé fins-de-terre**..*". (9)

Un autre aveu du 19 octobre 1686, présenté par le même Louis de Menou, lors de la réformation du domaine, désigne l'abbaye comme celle de **St-Mathieu fin-de-terre**. L'écriture est une cursive minuscule, difficile à lire sur une photocopie. Le doute est levé par l'examen de l'original. (10)

Albert Le Grand, dont la première édition de "*La vie des Saints de la Bretagne Armorique*" paraît en 1636, parle du débarquement de Saint-Sané venant d'Irlande "*à la pointe de Perzell, paroisse de **Plougonvelen**, près du **Conquet**, non loin du **Cap** et abbaye de **St-Mathieu**, dite **Loum-Mahe-Traoun**...*"

(11) Loum est pour Lok et la traduction, selon Bernard Tanguy, est "*Lieu occidental consacré à (Saint) Mathieu*". (12)

Albert Le Grand écrit encore dans son hagiographie : "*Le cap de Pen ar bed en bas Léon ( qu'à présent on nomme **Saint-Mathieu de fine-terre**, ou du **bout-du-monde** )....*"

"En 1681, Dom Le Tort, bénédictin, est envoyé à Saint-Mathieu par ses supérieurs avec mission d'extraire du chartier de l'abbaye son histoire." Le résultat de ses recherches a été inscrit dans la Compendium historiae abbatise **Sancti Matthaei in finibus-terrarum**,

l'abrégé de l'histoire de **Saint-Mathieu aux limites-des-terres**. (13) Le texte latin reprend cette désignation : "*En effet le nom très célèbre sous lequel est désigné cette abbaye qui le revendique depuis le commencement jusqu'à nos jours est celui de **Saint-Mathieu de fins-de-terre (in finibus terrarum)**, et c'est avec raison car il n'y a rien au delà car elle est située au bout du monde, Pen-ar-bed, vulgairement appelé cap de **Saint-Mathieu** dans le diocèse de Léon, lequel cap forme l'extrémité non seulement de la Basse-Bretagne, mais encore de tout le Royaume de France* " (14)

Bertrand d'Argentré dans sa relation du débarquement anglais-hollandais au Conquet et du pillage de l'abbaye de 1558, parle de "*l'abbaye de **S.-Mahé**, dite à l'air du monde, c'est à dire **aux fins de la terre***". (15)

Dom Taillandier, à la rubrique consacrée à **Saint-Mathieu** dans son Catalogue des Evêques de Bretagne, situe ainsi le monastère de **St-Mathieu** : "*Cette abbaye est située au bord du grand Océan, aux extrémités de la Bretagne qui l'on fait surnommer **S(aint) Mahé fine-terre ou fine-poterne***." (16)

La Révolution chassa les 4 derniers moines et consacra la ruine définitive de l'abbaye.

### **Une forme aberrante : Saint-Mathieu de Fine-Terre.**

Cette appellation n'apparaît dans aucun acte ancien, mais en seconde main dans les écrits de deux historiens.

Albert Le Grand, dans la vie de Saint-Tanguy cite Saint-Mathieu de Fine-Terre ou du Bout-du-Monde. Cet auteur n'est pas très sérieux et voici ce qu'en dit Dom Lobineau : "*Il n'y a aucun fonds à faire sur les actes prétendus de Saint-Tanguy que le Père Albert Le Grand dit avoir lus dans un ancien lectionnaire manuscrit qui lui a été montré au Folgoët...*". (17)

Dom Taillandier a été en 1756, le continuateur de l'histoire de Bretagne de Dom Morice, de 1750. C'est un historien sérieux, mais son témoignage est unique; une seule hirondelle ne fait pas le printemps ; s'agit-il de confusion entre poterne et terre ou de vagues réminiscences ?

En 1872-73, Prosper Levot, conservateur de la bibliothèque du port de Brest fait paraître dans le Bulletin de la Société Académique de Brest (page 361 et suivantes) une étude, "*L'abbaye de **Saint-Mathieu de Fine-Terre, ou de Saint-Mathieu. Finistère***".

Le texte s'appuie sur deux documents cités plus haut.

-La traduction du *Compendium historiee abbatiae Sancti-Mathæi in finibus terrarum*, reproduit en entier.

-La transcription en partie de l'aveu de 1686 où l'abbaye est dénommée **Saint-Mathieu de Fin-de-Terre**.

Comment un historien et érudit a-t-il pu transformer et dénaturer le texte en Fine-Terre ? La fidélité aux sources utilisées est une honnêteté intellectuelle.

Un pli vicié était pris. Les moutons que l'industriel Panurge avait envoyés se jeter à la mer ne se noyèrent pas tous. Cette graphie détestable est employée depuis par de nombreux auteurs, jusqu'à même les Actes du Colloque du 23 - 24 septembre 1994 : "**Saint Mathieu de Fine-Terre** à travers les âges" (18)

Comme c'est dommage ! Cette entorse à la réalité historique se perpétue. Ce **Fine-Terre** inventé et mythique restera vraisemblablement seul dans les mémoires.

- 1) La traduction du texte a paru, sous la mention Actes du Saint Siège, dans le Bulletin de la Commission diocésaine d'architecture et d'archéologie, année 1911.
- 2) Cité dans les Actes du Colloque du 23 -24 septembre 1994, page 342.
- 3) Cité dans les Actes du Colloque du 23 -24 septembre 1994, page 343.
- 4) Extrait d'un article du Père Marc Simon, Saint-Grimolei-du-Bois au péril des Anglais Chronique de Landévennec, n° 86.
- 5) Bernard Tanguy, Dictionnaire des noms de communes, trêves et paroisses du Finistère, Armen 1990.
- 6) Dom Lobineau, Histoire de Bretagne, 1 707, Preuves : colonne 1634.
- 7) Dom Morice, Preuves : Tome 1 Colonne 1361-1362.
- 8) Le texte, conservé aux Archives de l'abbaye de Landévennec a paru dans le Bulletin de la Commission diocésaine d'histoire et archéologie, 1913, page 307. Un commentaire a été fait sous la plume du Père Marc dans la Chronique de Landévennec.
- 9) A.D.44 B 823.
- 10) A.D.44 B 1063, folio 373 R°.
- 11) Les Vies des Saints de la Bretagne Armorique par Frère Albert Le Grand, de Morlaix, V° édition, Page 81.
- 12) Déjà cité, note 5.
- 13) Un exemplaire incomplet est conservé au Service historique de la Marine, fonds Levot, Ms 1 65.
- 14) Traduction rectifiée de Mauriès, bibliothèque de la ville de Brest, Ms 1 7.
- 15) Bertrand d'Argentré, Histoire de Bretagne des Roys, Ducs, et Princes d'icelle, Rennes 1681, Livre XII, page 726.
- 16) Dom Taillandier, Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne, T II, Paris, 1756, Catalogue historique des évêques et abbés de Bretagne, Page XCVJ.
- 17) Bulletin Communal de Plougonvelin de juin 1993, La vie de Saint-Tanguy, d'après Dom Lobineau. 18) Saint-Mathieu de Fine-Terre à travers les âges, Actes du Colloque du 23-24 septembre 1994, C.R.B.C.